

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département des Pyrénées - Orientales  
**COMMUNE DE MONTBOLO**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**  
**Délibération N° 14 / 2026**

Convocation en date du 16 mars 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Conseillers municipaux présents : 9

Quorum atteint

Affichage de la délibération en date du :

Séance du 20 mars 2026

Sous la présidence de Mme MACABIES Marie-José, nouveau Maire.

A la Mairie de Montbolo

**Présents** : M. BELLIER Éloi, Mme BELLIER Marie-Émmanuelle, Mme CAYRE Joëlle, Mme GAYTON Manon, Mme MACABIES Marie-José, Mme MARTIN Stéphanie, M. MOLINEZ Fabrice, M. SABARD Mathieu, M. VÉZIAT Éric

**Procurations** : M. LANEZ Aymeric à Mme MACABIES Marie-José

**Absent(s)** : Mme SINTES Trinidad remet un courrier de démission après l'élection du Maire ce 20 mars 2026

**Secrétaire de séance** : Mme Stéphanie MARTIN

**OBJET DE LA DELIBERATION : Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal pour la promotion des langues Occitane et Catalane (SIOCCAT)**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les statuts du Syndicat Intercommunal pour la promotion des langues Occitane et Catalane (SIOCCAT) ;

**Vu** l'article 5 des statuts du syndicat intercommunal ;

**Considérant** la nécessité de représenter la commune au sein du SIOCCAT ;

Le Conseil Municipal **DÉCIDE** de procéder par vote selon les modalités du scrutin public à la majorité absolue, à l'élection de 3 délégué(e)s titulaires et de 3 délégué(e)s suppléant(e)s pour représenter la commune au sein du Syndicat Intercommunal pour la promotion des langues Occitane et Catalane (SIOCCAT).

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 10
- Nombre de suffrages exprimés : 10
- Majorité absolue : 6

**Sont ainsi déclarés élus à l'unanimité des membres présents :**

- Membres titulaires : Mme MACABIES Marie-José (Maire), M. BELLIER Éloi (1<sup>er</sup> adjoint), Mme Marie-Émmanuelle BELLIER ;
- Membres suppléants : M. LANEZ Aymeric (3<sup>ème</sup> adjoint), Mme CAYRE Joëlle (2<sup>ème</sup> adjoint), et M. MOLINES Patrice ;

Afin de représenter la commune au sein du Syndicat Intercommunal pour la promotion des langues Occitane et Catalane (SIOCCAT).

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.**

Pour extrait certifié conforme, à Montbolo, le 23 mars 2026.

Le Maire,  
**Marie-José MACABIES,**

The image shows a circular official seal of the commune of Montbolo, featuring a coat of arms with a castle and the text 'Mairie de Montbolo' and '(11140)'. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux dans les 2 mois à compter de la présente publicité, ou contentieux dans les 2 mois à compter de la présente publicité par courrier adressé au Tribunal administratif de Montpellier ou par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)